Mairie de Cannes

ALCOME
L'éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public

Invitation presse

Lutte contre l'incivisme environnemental

Avec l'éco-organisme Alcome, la Mairie de Cannes poursuit sa mobilisation contre les jets de mégots

Un mégot jeté au sol n'est jamais anodin. Il dégrade l'espace public et peut finir sa course en Méditerranée. Samedi 28 novembre à 10h30, la Mairie de Cannes et Alcome, éco-organisme dédié à la réduction des mégots abandonnés dans l'espace public, donnent rendez-vous aux Cannois, sur le cours Félix Faure, pour une opération originale de sensibilisation contre les jets de mégots.

Le temps d'une journée, cette artère piétonne emblématique du centre-ville sera symboliquement rebaptisée **« Rue sans mégots »**. En partenariat avec les commerçants du secteur, cette initiative vise à interpeller les passants sur les conséquences environnementales et financières de ce geste incivique et à encourager chacun à adopter les bons réflexes.
Près de 5 000 cendriers de poche seront notamment distribués.

Samedi 28 novembre 2026 à 10h
27 cours Félix Faure, à Cannes

En présence de :
David Lisnard*, maire de Cannes*
Vincent Zappia*, président d'Alcome*
Pierre Roméro*, secrétaire général de la Confédération des Buralistes*

Cette opération s'inscrit dans la politique de lutte contre l'incivisme, érigée en « cause municipale » depuis 2014 sous l'impulsion de David Lisnard. Par ses actions permanentes et concrètes de prévention, de sensibilisation et de répression, et grâce à son partenariat avec Alcome, la Mairie de Cannes agit pour préserver la propreté des rues, le cadre de vie des habitants et les écosystèmes marins.

Merci de nous confirmer votre présence par retour de mail ou au 06 27 84 91 30 (service presse Alcome) ou au 04 97 06 41 41 (service presse Mairie de Cannes).

Mairie de Cannes

ALCOME
L'éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public

A propos d'Alcome

Créé en 2021, dans le sillage de la loi AGEC, Alcome est le seul éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, en charge de la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) dédiée aux produits du tabac, en France. L'objectif d'Alcome est de réduire de 40% la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public en se basant sur la sensibilisation - *via* sa marque-programme *#MonMégotOùIlFaut* -, la compréhension du geste des fumeurs, l'accompagnement des collectivités, et l'amélioration des équipements de rue (cendriers de poche, de rue, éteignoirs pour poubelles…). Alcome travaille actuellement avec plus de 2100 communes soit plus de 46% de la population française.

En savoir plus https://alcome.eco/

Contact presse
presse@alcome.eco – 06 27 84 91 30